

ACCOMPAGNER LA CRÉATION DU CARNET DE SUIVI



Guide de réflexion

au sein d'une équipe

Outil de pilotage

pour la direction d'école

Document élaboré par la mission maternelle de Polynésie française
avec le concours des directions d'écoles maternelles référents et les CPAIEN référents maternelles
Année scolaire 2016/2017

En référence :

- à la circulaire n° 41994 du 16 août 2016
- au programme de l'école maternelle en Polynésie française de 2016
- aux ressources d'accompagnement des programmes EDUSCOL

Extrait du programme de l'école maternelle en Polynésie française du 27 juillet 2016 arrêté n° 1026

1.4. Une école qui pratique une évaluation positive

L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants ; elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection.

Elle repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait.

Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même.

Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution.

Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent sur ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants.

Il tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe.

Adaptée aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est mise en œuvre selon des modalités définies au sein de l'école. Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle.

Dans le cadre des programmes et la mise en place de l'évaluation positive deux nouveaux outils sont destinés à apprécier les progrès des enfants en école maternelle :

- Le carnet de suivi des apprentissages
- La synthèse des acquis à la fin de la scolarité de l'école maternelle

Quelques invariants

Extraits de la circulaire n° 41994 du 16 août 2016

- La tenue du carnet de suivi des apprentissages est obligatoire mais le format **du document est laissé à l'appréciation des enseignants.**
- **Les différences inter individuelles doivent être prises en compte** pour que chacun progresse au mieux et se développe harmonieusement.
- Le suivi des acquis doit permettre **d'objectiver** les progrès réalisés par chaque enfant, de donner à voir ses réussites : il convient de penser des critères, des observables raisonnables et pertinents.
- Il doit également donner les moyens **d'identifier des points d'alerte et de repérer des difficultés** spécifiques, sans, bien sûr établir de « diagnostic ».

CARNET DE SUIVI

Séquences d'apprentissage

Progressions de classe, de cycle

Programmations

Observables

LE CARNET DE SUIVI DES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES DE MATERNELLE

Le carnet de suivi des apprentissages est **communiqué aux parents** ou au responsable légal de l'élève selon une **fréquence adaptée à l'âge de l'enfant**.

Voir lien suivant :

<http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html>

| Le carnet de suivi peut être à la fois : | Le carnet de suivi n'est pas : |
|---|--|
| <p>Un carnet d'observation au long cours Un recueil d'observations régulières sur un temps suffisamment long pour permettre aux apprentissages de se réaliser.</p> | <p>Un livret de compétences décliné en sous-compétences Un tableau d'items cochés.</p> |
| <p>Un carnet de traces et une interprétation synthétique de l'enseignant Un document qui peut prendre des formes diverses, dans lequel l'enseignant présente des traces significatives de l'activité de l'enfant et une interprétation synthétique de l'évolution de son parcours d'apprentissage.</p> | <p>Un catalogue de fiches d'évaluation Un catalogue de fiches d'évaluation, d'exercices réalisés collectivement à un instant T.</p> |
| <p>Un carnet de communication pour les parents et les enseignants Un outil qui permet de rendre compte des progrès, qui les met en valeur et en perspective, sur la base d'observables définis. Un carnet dont le contenu doit être simple, compréhensible et lisible par les parents. Une ressource qui rend compte du cheminement de l'élève pour renseigner la synthèse des acquis à la fin de la SG.</p> | <p>Un simple cahier d'élève Le cahier de l'élève au jour le jour.</p> |

QUESTIONNEMENT POSSIBLE POUR MENER UNE RÉFLEXION AVEC L'ÉQUIPE DE CYCLE

Extraits de la circulaire n° 41994 du 16 août 2016, extraits des programmes de cycle 1 adaptés à la Polynésie française, arrêté n° 1026 du 27 juillet 2016.

| | | |
|---|-----------------|--|
| 1 | Question | Quel outil ? |
| | Référence | À l'école maternelle, le suivi des apprentissages et la communication autour des progrès des élèves passent par deux outils : <ul style="list-style-type: none"> - Un carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle ; - Une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1. <i>L'enseignant de la classe renseigne régulièrement pour chaque élève un carnet de suivi... laissé à l'appréciation des enseignants.</i> |
| | Réponse | Ce sera un carnet et non un cahier. Un document unique pour toute l'équipe des enseignants d'une école, après réflexion, concertation et consensus. Le carnet sera individualisé pour chaque enfant, il ne pourra y avoir deux carnets identiques. |
| 2 | Question | Qui participe à son élaboration ? |
| | Référence | <i>L'évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle est mise en œuvre selon des modalités définies en conseil de cycle.</i> |
| | Réponse | Ce sera un travail en équipe de cycle afin d'harmoniser sa conception, sa mise en œuvre et le suivi du parcours de l'élève. |
| 3 | Question | Destiné à qui ? |
| | Référence | <i>Pour garder trace du parcours d'apprentissage de chaque élève et le valoriser aux yeux de l'enfant et de ses parents. Il est régulièrement communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève. Ce carnet de suivi doit être concis et lisible par les familles.</i> |
| | Réponse | Destiné avant tout aux parents et aux enfants . Afin d'en faciliter la lisibilité, traduire en « langage compréhensible » les objectifs et les attendus. Cf. Académie de Strasbourg. Les attendus en PJ 1. |
| 4 | Question | Quel support ? Format papier ou format numérique ? Cahier-carnet-classeur ? Choix du format dématérialisé : clé USB, plateforme, application, ordinateur ? Outils du commerce ? |
| | Référence | <i>Le format du document est laissé à l'appréciation des enseignants. Il appartient aux enseignants de déterminer le format du carnet de suivi des apprentissages qu'ils utilisent et d'en explicitier la lecture pour les parents d'élèves, voire les enfants eux-mêmes.</i> |
| | Réponse | À favoriser : <ul style="list-style-type: none"> • Un classeur, des intercalaires, des feuillets prédéfinis ou vierges ; • Un dossier numérique en complément du classeur peut être utile, (photos, audio, vidéo) afin de réduire le coût des photocopies, des carnets reliés, avec des baguettes ; • Un support suffisamment solide afin de permettre l'utilisation sur le cycle. À éviter après un retour du terrain : <ul style="list-style-type: none"> • Le cahier qui fige la progression et la progressivité de chacun ; • La problématique de l'utilisation des spirales qui n'est pas aisée. Ne pas agraffer les feuillets afin de laisser la possibilité de faire des insertions. • Les outils clés en main du commerce qui figent la présentation. |
| 5 | Question | Comment faire apparaître les 5 domaines d'apprentissages obligatoires ? |
| | Référence | <i>Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle.</i> |
| | Réponse | L'ensemble des domaines doit y figurer. Pour chaque domaine, un repérage par couleur, ou par une page de garde/intercalaire ou un onglet, peuvent permettre cette distinction. |
| 6 | Question | Comment faire apparaître les objectifs et les attendus de fin de cycle ? |
| | Référence | ... |
| | Réponse | Y insérer les objectifs et les attendus de fin de cycle afin de montrer le chemin des apprentissages de la STP à la SG. Ce sera une page identique pour tous les élèves quelle que soit leur année de scolarisation. |

| | | |
|---|-----------------|--|
| 7 | Question | Quelles organisations des pages suivantes pour chaque domaine d'apprentissage ? |
| | Réponse | <p>Il faut prévoir une page par domaine d'apprentissage, il y aura donc 5 onglets. Dans chaque partie figurera la liste des attendus de fin de cycle tels qu'ils figurent dans le programme de 2016, pour informations aux parents. Les attendus se déclinent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 13 «langage» • 6 «activités physiques et sportives» • 9 «activités artistiques» • 14 «structuration de la pensée» • 16 «exploration du monde» |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|------------------|---|----------------|--|--|--|--|----------------|--|--|--|--|--------|--|--|--|--|---------------|--|--|--|--|--------------------------|--|--|--|
| 8 | Question | Quels sont les éléments importants à renseigner sur la 1re de couverture ? | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Référence | <i>Ce document suit l'élève en cas de changement d'école au cours de sa scolarité en cycle 1.</i> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | Réponse | <p>Le titre du support : Carnet de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nom de l'enfant • Sa date de naissance • Son parcours sur le cycle : <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Année scolaire</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nom de l'École</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Palier</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Enseignant(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Observations éventuelles</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> | Année scolaire | | | | | Nom de l'École | | | | | Palier | | | | | Enseignant(s) | | | | | Observations éventuelles | | | |
| Année scolaire | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom de l'École | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Palier | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Enseignant(s) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Observations éventuelles | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | |
|---|------------------|--|
| 9 | Question | Question concernant la place de la photo de l'enfant sur le carnet de suivi ? |
| | Référence | <i>Adaptés aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est mise en œuvre selon des modalités définies au sein de l'école.</i> |
| | Réponse | <p>Suggestions :</p> <p>Il est possible d'intégrer une photo de l'enfant par année scolaire en pages 2 et 3 ou sur la page de couverture.</p> <p>Suggestions autres :</p> <p>Trace de l'enfant qui grandit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'empreinte de la main de l'enfant <p>La toise annuelle de l'enfant.</p> |

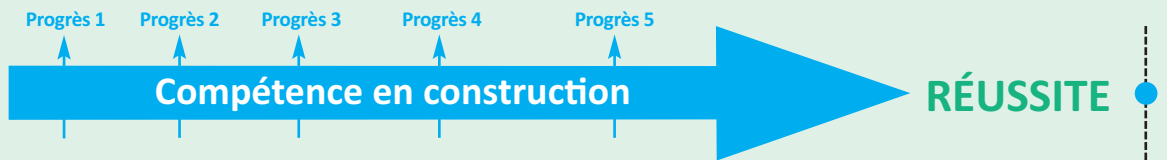
| | | |
|----|------------------|---|
| 10 | Question | Quelles informations pour les familles ? |
| | Référence | <i>Les enseignants rendent explicités pour les parents, les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle. Une attention particulière est portée aux familles les plus éloignées de l'école et de ses codes. Rendre compte des progrès de l'élève</i> |
| | Réponse | <p>Un préambule pour les parents s'impose.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il peut être donné par l'enseignant : texte destiné aux parents, présentant la nature, la fonction et l'utilisation de ce document. • Il peut être proposé par l'enfant en utilisant la 1^{re} personne du singulier (Je). |

| | | |
|----|------------------|--|
| 11 | Question | Comment y faire figurer les repères de progressivité sans en faire une progression figée sachant que les compétences ne peuvent être envisagées au même moment pour tous les enfants ? |
| | Référence | <i>L'enseignant de la classe renseigne régulièrement pour chaque élève un carnet de suivi des apprentissages. Il permet de suivre les progrès des élèves. Durant l'année scolaire, les enseignants peuvent relever, au fil des jours, les faits notables qui surviennent pour chaque élève ; une révision régulière de ces prises de note amène à constater les progrès, les stagnations, voire les régressions.</i> |
| | Réponse | <p>Les repères retenus ne peuvent être le témoignage de la totalité des compétences, il s'agira de faire une sélection des étapes importantes du parcours de chacun et ayant permis de réaliser une observation conjointe de l'adulte avec l'enfant.</p> <p>Les observations doivent rester dans la mesure du raisonnable, ne pas vouloir d'exhaustivité, mais bien repérer les différentes étapes vers la réussite de chacun.</p> |

| | | |
|----|----------|--|
| 12 | Question | Quelles informations pour les familles ? |
| | Réponse | L'équipe enseignante peut avoir recours, pour une analyse fine, aux outils mis en ligne sur Eduscol (Samy, Myriam et Enzo) ainsi que par d'autres carnets de suivis proposés par la mission maternelle. Il est indispensable de concevoir cet outil dans un consensus d'équipe et avec une adaptation aux réalités de l'école. Revoir les attendus des programmes. |

| | | |
|----|-----------|---|
| 13 | Question | Quelles aides possibles utiles pour concevoir cet espace de progrès individualisés ? |
| | Référence | <i>Il permet de suivre les progrès des élèves. Durant l'année scolaire, les enseignants peuvent relever, au fil des jours, les faits notables qui surviennent pour chaque élève ; une révision régulière de ces prises de note amène à constater les progrès, les stagnations, voire les régressions</i> |

| | | |
|----|---------|---|
| 13 | Réponse | Il est important prendre du temps pour la discussion au sein de l'équipe, d'en tirer les invariants. Une décision collégiale sera prise. Il s'agira, alors de développer la place de l'observation dans la pratique de la classe, à travers différents dispositifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - Apprendre en jouant - Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes - Apprendre en s'exerçant - Apprendre en se remémorant et mémorisant. |
|----|---------|---|



Les repérages seront espacés afin que le temps consacré à l'évaluation n'ampute pas sur celui des enseignements. Il convient de penser des critères, des **observables raisonnables et pertinents**.
Chaque enseignant collectera des productions, des témoignages de réussites sous forme de photographies prises au cours d'activités, de dessins, d'écrits, d'enregistrements, etc.
Il est important de ne pas vouloir d'exhaustivité (remarques chaque année par rapport à chaque attendu de fin de cycle).
Il est obligatoire de **dater les progrès et de noter l'âge des enfants** au moment du constat de progrès.
Il est indispensable pour tout constat de progrès de prévoir un temps avec chaque enfant afin d'expliquer avec lui ses nouveaux acquis : associer l'enfant à l'évaluation dans un principe d'évaluation formative.
Un temps dévolu aux renseignements du carnet de suivi doit être consacré quotidiennement avec quelques enfants.

Exemple d'un schéma de réflexion : **âge de l'enfant** au moment de la passation, du progrès hors contexte d'évaluation

| | | |
|------------------------------|------------|----------------------|
| OBSERVER | AGIR | <input type="text"/> |
| VALORISER GARDER LA TRACE | RÉUSSIR | <input type="text"/> |
| INTERPRÉTER EXPLICITER | COMPRENDRE | <input type="text"/> |

Date :

| | | |
|-------------------|-------------------|--|
| Enseignant | Enfant | Activité |
| Observer | Agir | Écrire l'activité porteuse de l'observation |
| Valoriser | Réussir | Papier Trace (dessin) Réalizations Photographies Vidéo Enregistrement audio Dictée à l'adulte Date et âge des enfants |
| Expliciter | Comprendre | Bilan rapide de l'enseignant |

Cette page sera renseignée selon une fréquence adaptée à chaque élève faisant ainsi de chaque carnet de suivi un objet unique.

| | | |
|----|-----------------|---|
| 14 | Question | Comment impliquer les enfants ? |
| | Réponse | Ce sont les enfants qui doivent très vite, dès la SP, être acteurs de leur évaluation. Demander à noter un progrès avec un enfant peut devenir un élément permettant de mesurer le «comprendre» des programmes. Il serait important de permettre aux enfants dans le cadre des temps d'accueil de demander à leurs parents de consulter le carnet porteur de fierté et de réussite. |

| | | |
|----|------------------|--|
| 15 | Question | Comment transmettre le carnet de suivi aux parents d'élèves ? |
| | <i>Référence</i> | <i>La transmission du carnet de suivi des apprentissages est l'occasion d'instaurer une communication de qualité avec les parents des élèves. On peut, par exemple, les recevoir dans la classe pour leur remettre ce document et établir un dialogue constructif en étant attentif au fait que ce qui est dit de l'enfant à sa famille ne le réduise pas à sa seule adaptation scolaire.</i> |
| | Réponse | Il est incontournable de prévoir une réunion d'informations générales , pour présenter le carnet de suivi, ses modalités, son fonctionnement, aux parents. Les directeurs seront porteurs de cette démarche informative. Ce carnet de suivi sera expliqué aux familles le plus tôt possible . |

| | | |
|----|-----------------|---|
| 16 | Question | Quelle communication établir ? |
| | Réponse | L'espace parents dans la classe se révèle être le lieu le plus approprié pour recevoir les parents, pour instaurer un dialogue, échanger autour des réussites de l'enfant et transmettre le carnet de suivi de l'élève. Les parents auront la possibilité de consulter le carnet de suivi quotidiennement (10 min avant les cours et 10 min avant la fin des cours, sur le temps d'accueil). Les familles pourront consulter le carnet de suivi autant de fois qu'elles le désirent sous format papier ou numérique sur un ordinateur dans lequel un fichier par élève sera consultable par les parents dans la classes (audio, vidéo, photos). |

| | | |
|----|------------------|---|
| 17 | Question | Sous quelle fréquence ? |
| | <i>Référence</i> | <i>On sera particulièrement attentif aux modalités de transmission de ce carnet aux familles peu familières de l'écrit. Le carnet de suivi des apprentissages est communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant et à minima 2 fois par an.</i> |
| | Réponse | Deux bilans obligatoires doivent être présentés dans l'année en direction des familles. Il va sans dire que cela représente un minimum, il serait souhaitable de permettre aux familles de le consulter autant de fois que nécessaire : l'espace parents de la classe s'y prête parfaitement. |

| | | |
|----|------------------|---|
| 18 | Question | Quelle présentation pour les bilans obligatoires ? |
| | <i>Référence</i> | <i>Les parents le signent pour attester en avoir eu connaissance.</i> |
| | Réponse | <p>Une page supplémentaire sera intégrée au carnet de suivi après chaque domaine d'enseignement ou à la fin de l'ensemble des domaines.</p> <p>Elle fera apparaître 6 à 8 cases (2 par année) selon le parcours de l'élève dans le cycle, ainsi que les cases réservées aux signatures (parents, enseignants, directeurs) et la date.</p> <p>Le directeur ne sera pas obligé d'y apporter un avis, juste une signature.</p> <p>Dans le cas d'un outil numérique spécifique à l'école, un exemplaire imprimé de la page bilan sera remis aux familles pour signature et/ou changement d'école.</p> <p>L'enseignant restera vigilant dans la formulation des remarques qui ne devront absolument pas être négatives ; il ne sera pas donné d'avis sur l'enfant, mais essentiellement sur les apprentissages.</p> <p>Les échanges qui sont parfois délicats sur des présumés comportementaux se feront avec beaucoup d'empathie à l'oral.</p> |

| | | |
|----|------------------|--|
| 19 | Question | Pourquoi cette communication ? |
| | <i>Référence</i> | <i>La transmission du carnet de suivi des apprentissages est l'occasion d'instaurer une communication de qualité avec les parents d'élèves. On peut, par exemple, les recevoir dans la classe pour leur remettre ce document et établir un dialogue constructif... On valorisera les efforts, les essais, les réussites.</i> |
| | Réponse | <p>Afin d'inscrire les parents dans la dynamique de coéducation.</p> <p>Il peut être proposé aux parents des formes de communications régulières en les invitant dans l'espace parents de la classe.</p> <p>En fin de période, il peut être instauré le « mois des parents » où les familles seront accueillies en petits groupes (3 à 4 parents), pendant 1/4 d'heure, pour regarder et parler du carnet de suivi de leur enfant.</p> |

| | | |
|----|------------------|--|
| 20 | Question | Comment et quand intégrer le document de synthèse des acquis scolaire de l'élève ? |
| | <i>Référence</i> | <i>Une synthèse des acquis scolaires de chaque élève est établie à l'issue de la dernière année du cycle des apprentissages premiers. Elle mentionne ce que l'élève sait faire et indique le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. Le document de synthèse des acquis scolaires de l'élève est communiqué aux parents ou au responsable légal. Elle est l'occasion de dialoguer positivement avec les familles. La passation d'épreuves (formelles) est délicate, les enfants -surtout petits- ayant des difficultés avec les consignes non personnalisées. Dans ces conditions, la réponse peut ne pas avoir une valeur solide.</i> |
| | Réponse | <p>Ce document de synthèse sera à intégrer dès l'ouverture du carnet de suivi.</p> <p>Il sera inséré en dernière partie du carnet de suivi.</p> <p>Il sera renseigné lors du dernier conseil de maîtres de cycle 1, en équipe de cycle, à la fin de la SG, pour ensuite être transmis au CP.</p> <p>Il ne donnera pas lieu à une passation systématique d'épreuves spécifiques d'évaluation.</p> <p>Ce document sera donné à l'enfant et sa famille.</p> <p>Seuls quelques éléments pertinents seront transmis aux enseignants du CP pour avoir une réelle photographie des besoins des enfants quand ceux-ci présentent quelques fragilités. Le document de synthèse sera quant à lui transmis au CP pour tous les enfants.</p> |





**CIRCONSCRIPTION PÉDAGOGIQUE N°13
MISSION MATERNELLE**



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

